



**Laboratoire de droit d
et nouvelles tec**

"LES NOUVELLES CONTRAINTES CONCURRENTIELLES DES ENTREPRISES"

Pratiques restrictives, concurrence déloyale, procédures judiciaires d'indemnisation le colloque sera l'occasion d'un échange entre universitaires, avocats et magistrats (CA Paris, CA Aix, Tribunal de Commerce de Marseille, Cour de cassation) sur les enjeux contemporains de ces contentieux devenus incontournables.

vendredi 15 mars

de 8h30 à 17h30

Faculté de Droit d'Aix-en-Provence

5 avenue Robert Schuman

13100 Aix-en-Provence

Site: Pangea

Le propos de ce colloque, organisé en partenariat avec la Cour de cassation et l'Université Paris Dauphine – PSL, est de mettre en valeur la montée en puissance du droit de la concurrence dans les contentieux d'affaires et envisager :

1) le fait que le droit de la concurrence est devenu incontournable dans la protection de l'autonomie commerciale des acteurs du marché, et que

2) pour ce faire, il tend à devenir un droit qui aspire à une certaine autonomie.

Le concept d'autonomie est donc au coeur des thèmes retenus pour illustrer ces nouvelles contraintes concurrentielles de l'entreprise.

Marie Malaurie-Vignal animera à cette occasion la table ronde relative à l'autonomie de l'action en concurrence déloyale.

> Inscription gratuite et obligatoire